



KEM ONE

PRESS RELEASE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

KEM ONE ANNONCE UN ACCORD DE PRINCIPE AVEC SES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS PORTANT SUR UNE RECAPITALISATION DE 100 MILLIONS D'EUROS ET UNE RÉDUCTION DRASTIQUE DE 80 % DE SON ENDETTEMENT

Lyon, 15 juin 2026 – Kem One annonce un accord de principe signé avec ses principaux partenaires financiers, destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise, à réduire son endettement de près de 80 % et à sécuriser ses liquidités à court et moyen terme.

Les efforts majeurs consentis par les principaux partenaires financiers de Kem One témoignent de leur confiance dans les fondamentaux industriels de l'entreprise, la qualité de ses équipes et sa capacité à poursuivre son redressement, dans un environnement de marché contraint pour l'industrie européenne des chlorovinyles.

L'opération repose sur un ensemble de mesures financières complémentaires, comprenant :

- Un apport global de liquidités de 100 millions d'euros, comprenant : 30 millions d'euros apportés conjointement par les fonds Monarch Alternative Capital et Arini, 40 millions d'euros apportés par des fonds gérés par Apollo, ainsi qu'une nouvelle ligne de crédit RCF de 30 millions d'euros ;
- Une réduction de la dette nette de 720 millions d'euros, ainsi qu'un réaménagement des conditions de la dette résiduelle ;
- Une évolution de l'actionnariat. Dans le cadre de l'opération, les actions souscrites par Monarch Alternative Capital et Arini (ce dernier en qualité d'investisseur minoritaire non contrôlant) font de ces deux fonds les nouveaux actionnaires de référence de l'entreprise, traduisant un transfert du contrôle de Kem One depuis l'actionnaire existant.
- Les lignes de financement existantes auprès des partenaires bancaires de l'entreprise, notamment Bpifrance et le pool LCL/CERA, sont maintenues.

Après la mise en œuvre de la recapitalisation, la dette résiduelle sera réduite à 154 millions d'euros, dont 135 millions d'euros financés par les nouveaux actionnaires et l'actionnaire actuel, avec une échéance en 2031 et des intérêts capitalisés pendant les deux premières années, puis payables selon un mécanisme flexible dit « Pay If You Can ».

La gouvernance sera adaptée afin de refléter la nouvelle structure actionnariale, avec la mise en place d'un conseil réunissant les représentants des nouveaux actionnaires de référence, Monarch Alternative Capital et Arini, le CEO, Vincent Linchet, ainsi qu'un président dont la désignation est en cours.



KEM ONE

PRESS RELEASE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'organisation opérationnelle demeure inchangée. Le management exécutif pilote les activités de l'entreprise dans la continuité du fonctionnement actuel. Cet accord financier ne prévoit à ce stade aucun impact sur l'emploi.

Cette opération représente une étape majeure pour Kem One, rendue possible par le soutien continu des fonds gérés par Apollo, actionnaire de l'entreprise depuis 2022, qui participe à ce nouveau financement. Depuis 2022, Kem One a investi plus de 550 millions d'euros pour moderniser ses installations, améliorer ses performances et renforcer sa compétitivité. Cet effort industriel majeur a notamment permis de moderniser ses procédés amont et de consolider son infrastructure en Europe, offrant à l'entreprise des coûts variables compétitifs à l'échelle européenne.

« Cet accord donne à Kem One les moyens de poursuivre pleinement ses axes stratégiques : diversifier son mix commercial, maintenir les investissements essentiels en matière de sécurité, d'environnement et de fiabilité des actifs, renforcer son excellence opérationnelle et poursuivre sa trajectoire de décarbonation. Elle permet d'avancer dans un environnement exigeant, sans sous-estimer les défis auxquels l'ensemble du secteur reste confronté. Dans ce contexte, il demeure en effet essentiel de poursuivre les actions engagées contre les pratiques de concurrence déloyale et de dumping de certains acteurs implantés hors d'Europe, dont les conditions d'exportation vers le marché européen créent de fortes distorsions de concurrence au détriment de l'industrie européenne. Nous remercions les fonds gérés par Apollo pour leur soutien continu en tant qu'actionnaire responsable depuis 2022, et nous nous réjouissons de travailler étroitement avec nos nouveaux actionnaires de référence, Monarch Alternative Capital et Arini », déclare Vincent Linchet, CEO de Kem One.

La finalisation de l'opération est envisagée d'ici octobre 2026 sous réserve des approbations réglementaires et légales requises et des conditions de réalisation habituellement applicables à ce type d'opération.

Basée à Lyon, KEM ONE est un acteur industriel européen de premier plan dans le secteur des chlorovinyles. L'entreprise dispose de huit sites industriels en France et en Espagne et s'appuie sur un modèle intégré, de la matière première au polymère.

Avec environ 1 483 collaborateurs, KEM ONE poursuit sa transformation afin de renforcer sa performance industrielle, tout en réduisant son impact environnemental.

CONTACTS PRESSE :

Marie-Caroline Garnier T : +33 (0)6 22 86 39 17

mail : marie-caroline.garnier@vae-solis.com

Anne-Henry Fay T : +33 (0)6 51 07 99 06

mail : anne-henry.fay@vae-solis.com

Ce communiqué de presse est disponible en français et en anglais sur www.kemone.com